



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de la ville des Andelys



Le CCAS : OUTIL DE L'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE

Le CCAS est un établissement public administratif de constitution obligatoire dans les communes de plus de 1.500 habitants. C'est une personne morale de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur le territoire communal. Son fonctionnement est régi par les articles R. 123-31 et suivants du code de l'action sociale et des familles. Le CCAS est juridiquement autonome et mène une politique sociale adaptée à son territoire. La principale source des recettes de fonctionnement est une subvention versée par la collectivité des Andelys.

Le CCAS est implanté à l'ancienne annexe de la mairie nommée : Maison de la Famille et des Solidarités, où l'on retrouve trois dispositifs et services œuvrant à répondre aux besoins du plus grand nombre : Centre Social, France Services et CCAS.

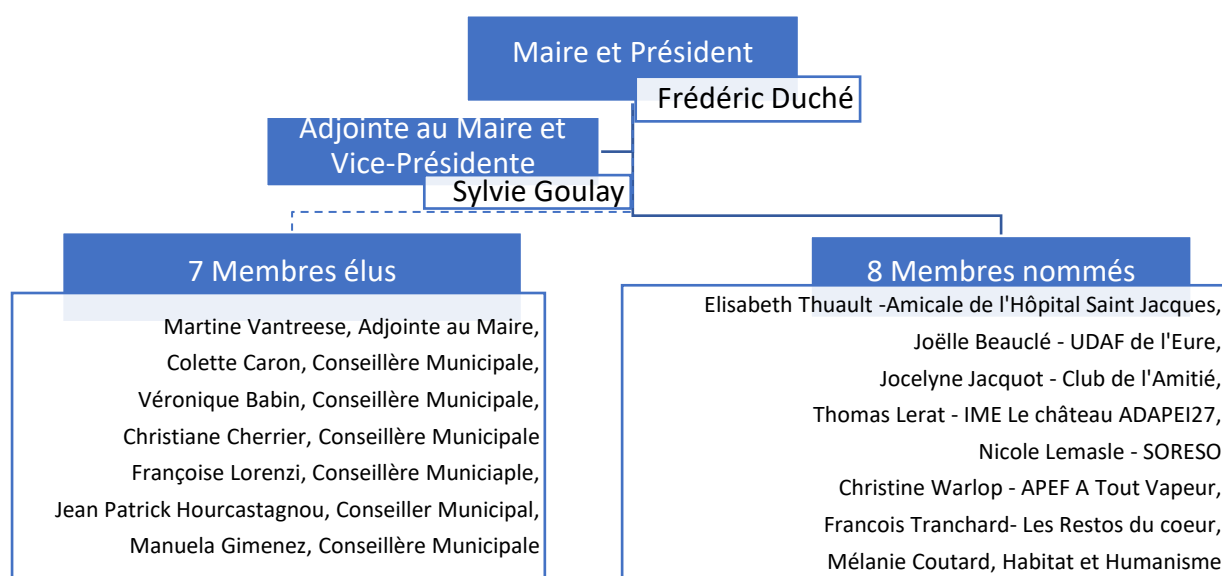
Le CCAS est investi d'une mission générale qui s'articule autour des notions d'animation, de prévention, d'analyse des besoins ou encore de coordination des acteurs, dans une logique de développement local. Il est un établissement public de proximité qui doit viser à être pour sa capacité à observer et analyser la demande sociale sur le territoire Andelysien, répondre aux besoins des habitants dans une logique de prévention, d'accès aux droits et d'équité territoriale mais aussi travailler en coordination et veiller aux complémentarités entre tous les acteurs.

Table des matières

Le CCAS : OUTIL DE L'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE.....	- 2 -
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	- 4 -
L'EQUIPE DU CCAS.....	- 5 -
DONNEES BUDGETAIRES	- 6 -
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	- 6 -
.....	- 6 -
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	- 7 -
.....	- 7 -
ACCUEIL DU PUBLIC.....	- 8 -
L'ACCUEIL DE PROXIMITE	- 8 -
LE PUBLIC ACCUEILLI	- 9 -
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LA PRECARITE	- 10 -
LES DEMANDES D'AIDE SOCIALE (article L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles) ...	- 10 -
LES SECOURS	- 11 -
ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA JEUNESSE.....	- 13 -
ACCES AU LOGEMENT SOCIAL – LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT	- 14 -
LA DOMICILIATION DES PERSONNES SANS DOMICILE STABLE	- 14 -
LE LOGEMENT SOCIAL	- 16 -
L'HEBERGEMENT D'URGENCE – LOGEMENT DE TRANSITION	- 18 -
IMPAYES DE LOYERS.....	- 18 -
PREVENTION DES EXPULSIONS.....	- 18 -
DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE	- 19 -
COMMISSION DE SURENDETTEMENT	- 19 -
LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE.....	- 19 -
PERSONNES AGEES – PERSONNES HANDICAPEES.....	- 20 -
LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES.....	- 20 -
PROJETS PREVENTION – SENSIBILISATION	- 22 -
EVENEMENTS ET FESTIVITES EN FAVEUR DES AINES DE LA VILLE.....	- 24 -
LA FORCE DU RESEAU PARTENARIAL	- 28 -
LES PERMANENCES SUR LA MAISON DE LA FAMILLE ET DES SOLIDARITES	- 28 -
LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES.....	- 29 -
LES PERMANENCES MENSUELLES DANS LE CADRE DE MAISON FRANCE SERVICES	- 29 -

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Outre le Maire de la commune, Frédéric DUCHÉ, Président de droit du Centre communal d'action sociale, le Conseil d'administration du CCAS est composé à parité de 8 membres élus par le Conseil municipal en son sein, dont Sylvie GOUYLAY, vice-présidente, adjointe aux solidarités, et de 8 membres nommés par le Maire, choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Cette parité apporte une cohérence d'intervention forte car elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société et qu'elle induit des coopérations négociées entre les élus, le monde associatif et les professionnels.



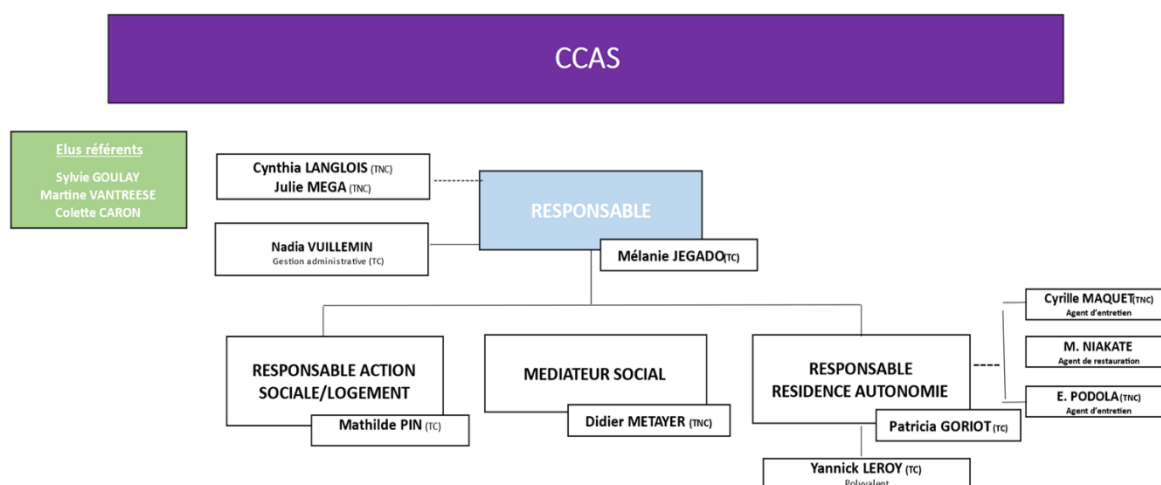
6 SEANCES – 33 DELIBERATIONS

Faits marquants 2023

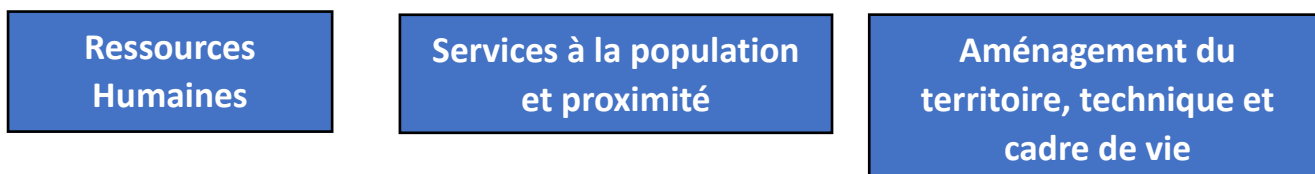
Par courriel du 29/11/2023, M. LERAT informe de sa démission en tant que membre nommé et propose la nomination de Géraldine REQUILLARD en remplacement de son siège.

Par courrier du 01/12/2023, Mme COUTARD informe de sa démission. en tant que membre nommé.

L'EQUIPE DU CCAS



Le CCAS, bien que géré par un conseil d'administration et disposant de ressources et d'un budget propre, ne parvient pas à une autonomie véritable. Le CCAS peut compter sur l'appui technique de différentes fonctions supports des pôles de la collectivité :



Faits marquants 2023

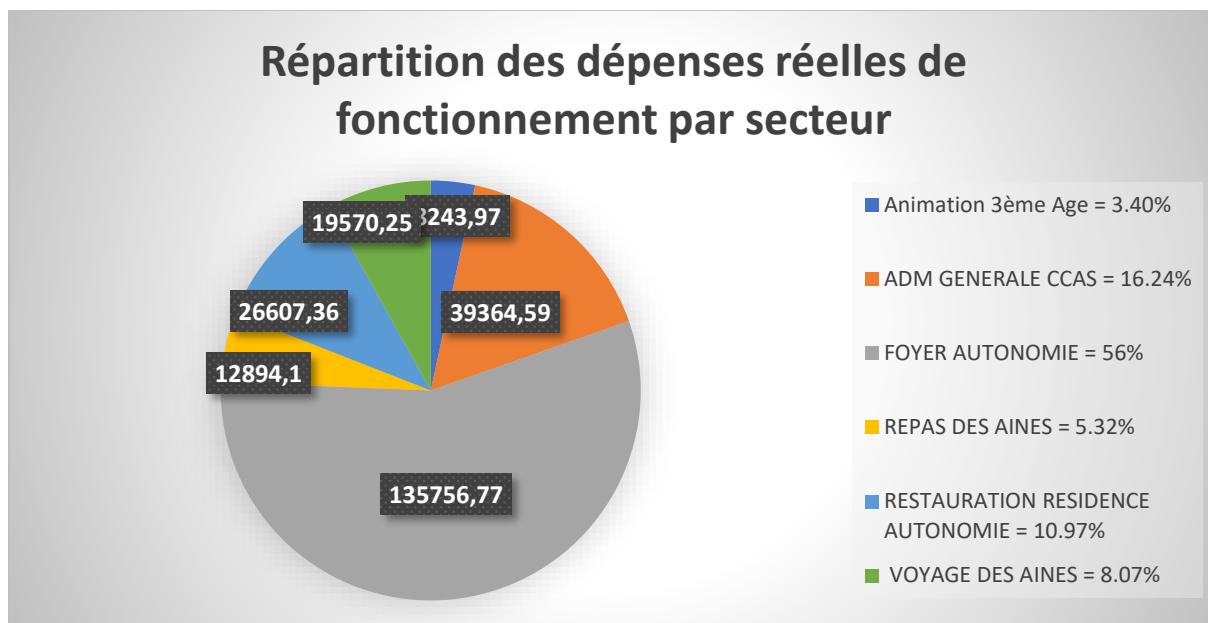
Dès le mois de mai, le CCAS a embauché un agent technique polyvalent à temps-plein sur la résidence autonomie.

Le poste d'intervenant social a été marqué par son instabilité avec un départ, puis le congé maternité de l'intervenante sociale en poste. Une remplaçante a pu mener les missions sans pour autant pouvoir les maîtriser sur ce court terme.

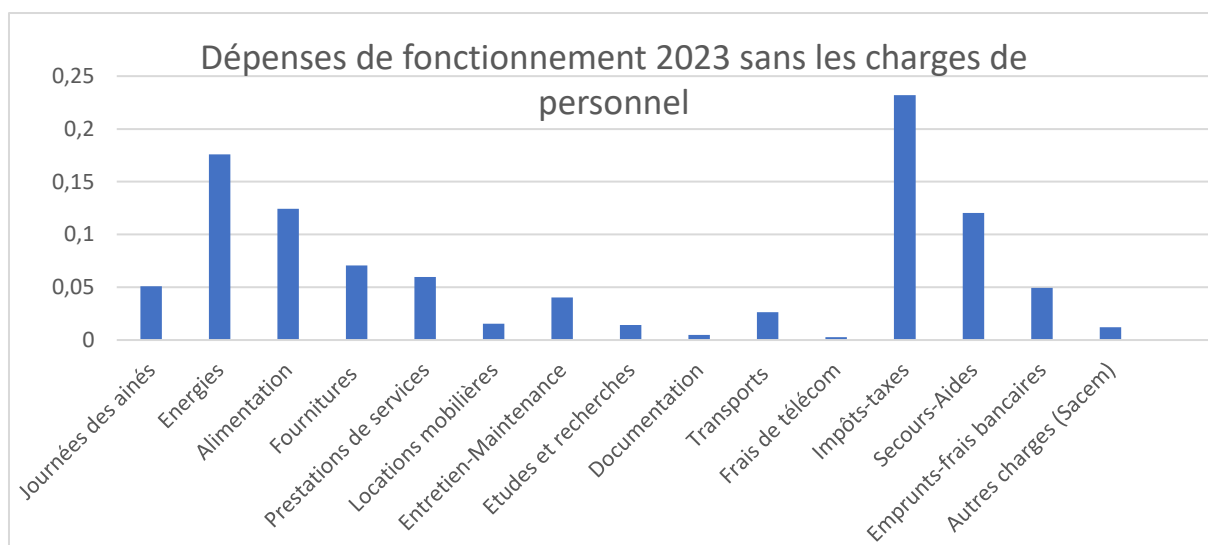
La Maison de la Famille et des Solidarités forme régulièrement des stagiaires notamment dans le cadre de la formation en secrétariat médico-social – Agent d'accueil et des jeunes dans le cadre de stage de découverte de 3^{ème}.

DONNEES BUDGETAIRES

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

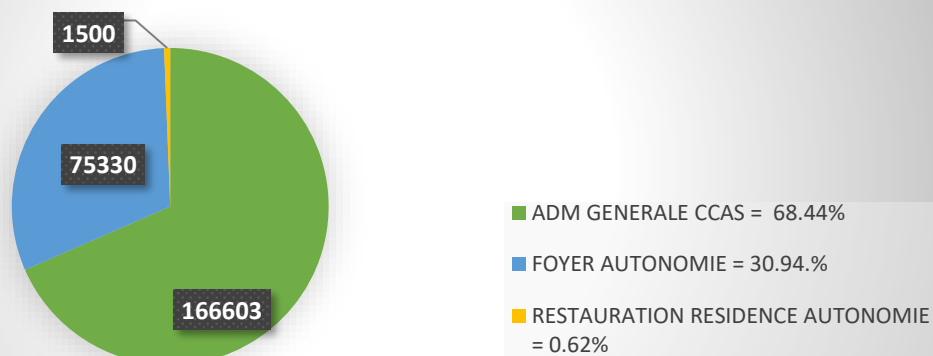


La résidence autonomie représente 66.97% des dépenses de fonctionnement – Hors 012.



En 2023, l'impôt est le 1^{er} poste de dépenses (hors 012) à hauteur de 62 369€ qui correspond majoritairement à la taxe foncière de la résidence autonomie. Les énergies correspondent à la consommation des communs sur la résidence autonomie pour une dépense de 47 306€.

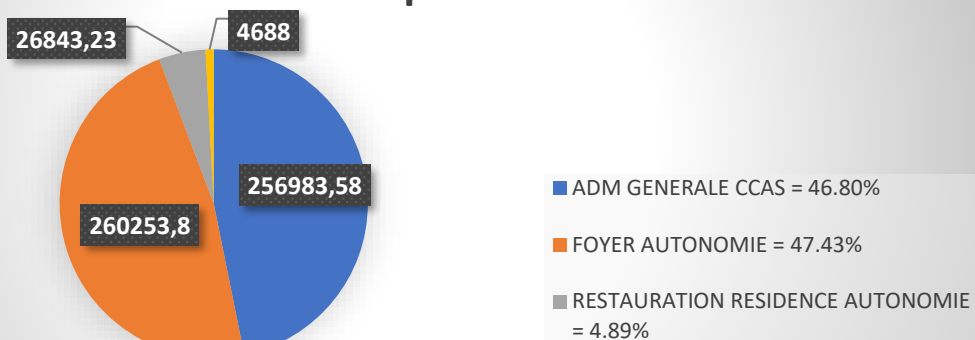
Les charges de personnel



Les charges de personnel représentent le plus important poste de dépenses de fonctionnement, à hauteur de 243 433,02 €.

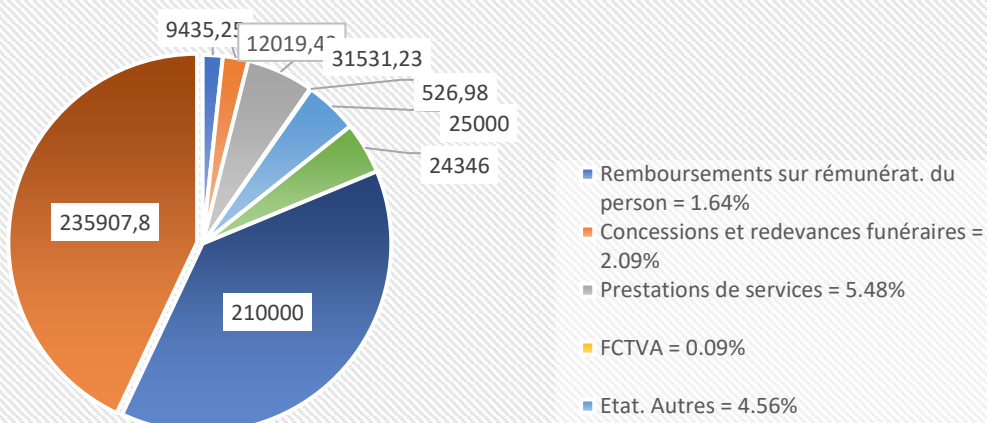
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Répartition des recettes réelles de fonctionnement par secteur



La résidence autonomie est le poste de recette majoritaire à hauteur de 52.32%, sans pour autant recouvrer les dépenses réelles de fonctionnement qu'elle génère.

Recettes réelles fonctionnement



ACCUEIL DU PUBLIC

Au sein de la Maison de la Famille et des Solidarités (MFS), le CCAS des Andelys reçoit l'ensemble des personnes qui peuvent être en situation de fragilité, au-delà des seules personnes privées de ressources : personnes âgées et/ou handicapées ; suivi des familles/ personnes en difficultés financières, personnelles ou d'insertion ; soutien aux personnes sans domicile, que cette situation soit pérenne ou accidentelle (domiciliation, hébergement d'urgence, suivi social, logement temporaire).

L'ACCUEIL DE PROXIMITE

Le CCAS se doit ainsi :

- d'accueillir l'ensemble des usagers potentiels de l'action sociale (donc, l'ensemble des habitants de la commune) ;
- de faire valoir leurs droits.

Cette mission nécessite l'organisation d'un service d'accueil permanent et adapté. La MFS doit traiter toutes les demandes.

L'agent d'accueil sait :

- ✓ Identifier et qualifier la demande d'aide
- ✓ Orienter vers les services et professionnels compétents

Les agents d'accueils sont polyvalents sur les trois dispositifs (Centre Social ; France Services ; CCAS). Cet accueil est ainsi un guichet unique pour répondre aux problématiques sociales et d'accès aux droits des Andelysiens.

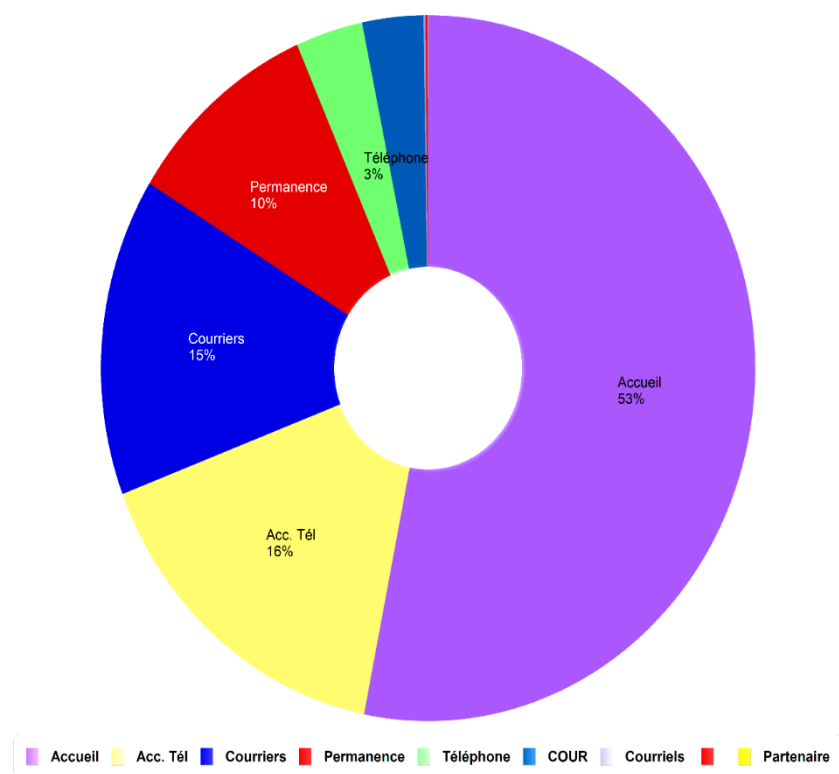
L'agent d'accueil partage les valeurs suivantes :

Personne singulière – Respect – Altérité – Dialogue – Confiance – Discrétion

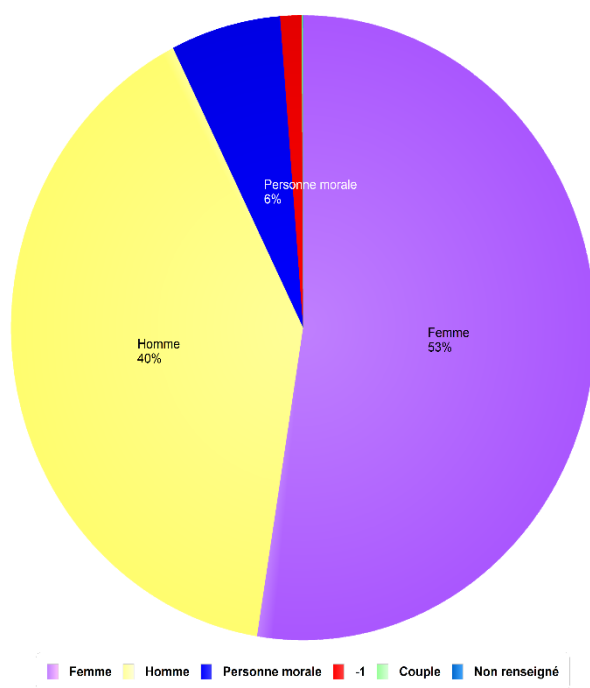
5782 actes CCAS ont été enregistrés dont

3314 visites et **1001 appels téléphoniques**

909 courriers traités.



LE PUBLIC ACCUEILLI



Tranche d'âge	Total
1 à 17 ans	65
18 à 25 ans	303
26 à 40 ans	979
41 à 62 ans	2 160
62 à 70 ans	974
70 ans et plus	1 340
Non renseignée	522
	6 343

Sur les 6343 accueils, 561 sont relatifs à l'accueil du centre social. Le logiciel ne nous permet pas de dissocier les données.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LA PRECARITE

LES DEMANDES D'AIDE SOCIALE (article L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

Le CCAS accompagne l'attribution des aides sociales légales : Il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides. Cela participe à la lutte contre le non-recours aux aides sociales.

Aide sociale à domicile :

Hébergement : 3 demandes

Aide – ménagère : 1 demande

Demandes MDPH –

31 dossiers :

12 premières demandes ; 15 renouvellements ; 4 révisions

Allocation Perte d'Autonomie (APA) – 7 demandes

La prise en charge des frais de placement en établissement

3 demandes

Allocation Solidarité pour Personne Agée (ASPA) –
1 demande

Notifications des aides sociales Obligation alimentaire / Hébergement / CDAPH

7 demandes et 21 notifications informatives

Le CCAS est chargé de constituer le dossier de demande et de le transmettre à l'organisme compétent pour instruction et décision. Pour ce faire, le travailleur social reçoit sur rendez-vous les personnes concernées ou, plus rarement, en visite à domicile. La secrétaire du CCAS intervient également sur la charge administrative et peut remettre les notifications.

☑ **Obligation légale** : Tenir à jour un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale (article R 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles) : Le CCAS constitue et tient à jour un fichier des personnes résidant sur le territoire Andelysien et bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale

ou octroyée au titre de la politique d'action sociale du CCAS par l'intermédiaire d'un système informatisé.

LES SECOURS

Il s'agit d'aides financières ponctuelles, sous forme de bons et/ou d'aides financières et destiné à répondre aux situations d'urgence. Leur attribution et leurs montants sont estimés au cas par cas. Pour bénéficier d'un secours du CCAS, il faut pouvoir justifier de la difficulté à faire face aux dépenses de première nécessité (alimentation, électricité, chauffage...).

L'attribution des bons d'urgence

Ces aides se déclinent en 4 familles : les bons « alimentaires » et bons spécifiques « produits bébé », les bons « carburant » et les bons « combustibles ».

Bons alimentaires	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre annuel	216	248	265	209	222
Coût annuel en €	11 094	11203	11 515	9836	9923

Bons bébé	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre annuel	6	13	15	22	14
Coût annuel en €	160	364	420	588	403

Bons carburant	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre annuel	14	23	36	33	52
Coût annuel en €	320	590	1121	1090	2115

Bons combustibles	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre annuel	3	0	0	1	2
Coût annuel en €	84	0	0	39	60

Faits marquants 2023

Le montant des bons d'urgence a été augmenté lors de l'adoption du budget primitif. Cette augmentation a peu d'impact sur le coût annuel des bons alimentaires qui reste stable. Il est toutefois à noter que le coût annuel en bons carburant a doublé.

L'aide financière

Les membres de la Commission d'Attributions des aides financières se réunissent 1 fois par mois en séance. Les situations exposées sont anonymisées et présentées par la responsable du CCAS.

CAFI	2021	2022	2023
Demandes présentées	19	14	21
Demandes acceptées			19
Coût engagé en €	5302	4140	4300

Sur les 21 demandes, 2 ont été rejetées par la CAFI. Les demandes parviennent à 45% du CCAS et à 24% du Centre Medico-Social. Les autres demandeurs sont le CAO d'Ysos, Habitat et Humanisme, et Mon Logement 27.

Les indigents et frais d'obsèques

4549€ en dépenses réelles pour les frais d'obsèques.

Aide à la mobilité - La roue de secours



Le véhicule a été sollicité une dizaine de fois. La mise à disposition a pu être effective pour 4 conducteurs. Les durées de prêt ont été allongées sur plusieurs semaines selon les situations individuelles.

Le coût d'entretien du véhicule a été de 54€.

ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA JEUNESSE

Le Noël solidaire – 5ème édition

Cette action a pour objectif de proposer un moment de convivialité prévu sur une demi-journée, à l'occasion de l'approche des fêtes de Noël, aux familles andelysiennes avec ou sans enfants en situation de fragilité socio-économique suivies / accompagnées par le CCAS mais aussi par les différents partenaires sociaux issus de ce réseau. Cette 5^{ème} édition s'est tenue le 13 décembre 2023 en salle des fêtes.

D'autres acteurs sont impliqués et participent activement à la réalisation de cette journée : les collègues, les jeunes de la mission locale, les résidents de la résidence autonomie, les élus.

→ 11 partenaires associés :

Restos du cœur

Mission locale

APEF – A tout Vapeur

Dynamic emploi – At'let Interim

Habitat et Humanisme /
Association Jeunesse et vie

SORESO

Association l'Abri : Ressourcerie

CAO d'Ysos

Centre social

Au programme : Pièce de théâtre, atelier photos polaroid avec le père Noël, fresque à dessiner, karaoké, distribution des cadeaux individuels et remise de livres, et goûter partagé.



180 cadeaux préparés par les bénévoles des Restos du cœur et la participation de Solid'générations

132 cadeaux distribués aux enfants âgés entre 0 et 10 ans connus des partenaires participant à l'événement.



Spectacle de Noël « Mystère et boules de neige » par Mme Audineau, intermittente de la commune.

Un spectacle participatif qui a bien fonctionné et a su trouver son public.

Chantier jeunes

→ 3000€ ont été attribués par le CCAS dans le cadre du chantier jeune lors d'un été en Seine. Cette action est portée par le centre social communal. Organisation d'un « chantier-jeunes » pour 12 jeunes andelysiens : La commune via le CCAS contribue à hauteur de 250 euros pour la réalisation du projet d'insertion socio-professionnelle de chacun des 12 jeunes sélectionnés. En contrepartie, chaque jeune contribue à la mise en œuvre de l'évènement « été en seine » qui s'est tenu du 07 au 16.07.23, pendant 25 heures, réparties sur 5 jours.

ACCES AU LOGEMENT SOCIAL – LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT

Le CCAS en tant que structure de proximité est sollicité par les habitants sur de nombreuses problématiques. Notre intervention porte tant via nos missions traditionnelles d'accès aux droits (informations des publics et domiciliation) que dans la conduite d'un travail partenarial investie pour favoriser l'accès et/ou le maintien au logement (éviter les expulsions, réduire les troubles du voisinage, adapter le logement etc.).

LA DOMICILIATION DES PERSONNES SANS DOMICILE STABLE

Les CCAS sont tenus de procéder à l'élection de domicile des personnes qui leur en font la demande dès lors qu'elles sont sans résidence stable et qu'elles présentent un lien avec la commune à savoir :



Lieu de séjour sur le territoire de la commune	Activité professionnelle sur la commune	Bénéficier d'une action d'insertion ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel sur la commune	Avoir des liens familiaux avec une personne sur la commune ou exercer l'autorité parentale sur un enfant scolarisé sur la commune
--	---	---	---



Au-delà de l'obligation légale prévue par le Code de l'action sociale et des familles (CASF), la domiciliation administrative est un dispositif gratuit permettant aux usagers ne disposant pas d'un domicile stable de pouvoir accéder à l'ensemble des droits qui leur sont attribués en fonction de leur situation respective (CAF, demande de naturalisation, droit au compte, démarches administratives diverses, etc.), mais constitue aussi la clé permettant l'exercice de leurs devoirs (trésor public, vote aux élections, etc.). Sans cette adresse administrative, aucune démarche n'est possible.

Fin 2023,

26 PERSONNES BENEFICIENT D'UNE BOITE AUX LETTRES ACTIVES (contre 40 personnes en 2022)

Dispositif généraliste	Année 2022	Année 2023
Attestations d'élections de domicile		
Le cas échéant, nombre maximum prévu par an dans l'agrément (pour les organismes agréés) ¹	X	X
Nombre d'élections de domicile en cours de validité au 31 décembre ²	40	26

¹ Certains agréments préfectoraux précisent, à titre indicatif, un nombre annuel maximum d'élections de domicile en cours de validité (stock) que l'association peut gérer.

² Le nombre d'élections de domicile en cours de validité correspond au nombre de titulaires d'attestations de domicile toujours en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée.

Nombre de personnes domiciliées au 31 décembre ³	65	39
Nombre d'élections de domicile réalisées ⁴	35	26
- Dont le nombre de premières élections réalisées	24	14
- Dont le nombre de renouvellements réalisés	7	12
Nombre de radiations	18	25
Nombre de refus	0	0

LE LOGEMENT SOCIAL

Le parc social andelysien

1065 LOGEMENTS SOCIAUX répartis comme tels :

- 975 logements HLM :
- 88 logements foyers : La Sittelle et la Résidence autonomie
- 2 logements privés : Logeo Seine – Action logement

Le CCAS et son élue en charge du logement sont attentifs aux conditions de vie des habitants et à leur écoute quant aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec leur bailleur :

- ✓ Suivi de l'avancement des réhabilitations et projet de réhabilitation des logements HLM.
- ✓ Recensement et remontées aux bailleurs des litiges exprimés par les habitants.



³ Le nombre de personnes domiciliées correspond au nombre de titulaires d'attestation de domicile en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée, cumulé au nombre d'ayants droit.

⁴ Le nombre d'élections de domicile réalisées correspond au nombre d'attestations de domicile délivrées au cours de l'année civile écoulée.

La demande de logement social

→ **157 DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL** ont été enregistrées par le CCAS dont 124 nouvelles demandes et 33 renouvellement.

→ **119 PERSONNES RENCONTREES** et **783 SUIVIS de dossiers** (mise à jour du système informatisé)

→ **41 PERMANENCES DE L'ELUE** au logement se sont tenues au bureau des élues de la M.F.S - **119 personnes rencontrées**.

Au-delà de l'urgence, le CCAS contribue à faciliter l'accès au logement des ménages qui les sollicite : Le service les aide à monter un dossier de demande de logement social. Le CCAS peut également compter sur l'appui technique du Conseiller Numérique du Centre Social pour les demandes en ligne.

L'attribution de logement

Le CCAS participe aux Commissions d'Attribution logement à raison de :

- 2 CALEOL par mois chez le bailleur Mon Logement 27 ;
- 1 CALEOL par mois chez le bailleur PHN.

Participation en binôme de l'élue en charge du logement et de la secrétaire du CCAS.

En 2023, le CCAS a été sollicité pour le positionnement sur le parc réservataire communal – gestion en stock - à hauteur de 7 appartements :

- Mon Logement 27 : 6 sur 81 logements
- PHN : 0 sur 20 logements
- LFE : 1 sur 5 logements

Faits marquants 2023

La loi Elan généralise la gestion en flux annuel des droits de réservation des logements locatifs sociaux. Sauf pour quelques réservataires très spécifiques, elle s'applique de manière obligatoire à toutes les réservations de logements sociaux, quel que soit le territoire et quel que soit le réservataire. La gestion en stock est apparue comme un facteur de rigidité pour la gestion du parc social alors que les caractéristiques de ce parc, le profil des demandeurs, les obligations en matière de logement en faveur des publics prioritaires. En 2024, la commune passera donc de la gestion en stock à la gestion en flux.

L'HEBERGEMENT D'URGENCE – LOGEMENT DE TRANSITION

Le CCAS a un rôle essentiel pour aider les ménages vulnérables à faire face à des situations d'urgence : Le CCAS oriente des demandeurs d'aide vers le 115.

→ **10 personnes** en situation de rue, d'expulsion, ou suite à un accident de la vie ont été orientées vers le dispositif SIAO d'YSOS (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) vers du logement de transition. Le SIAO est une plateforme départementale qui centralise et oriente les demandes d'hébergement vers les places disponibles. L'objectif de cette plateforme est d'assurer une équité dans le traitement des demandes.

→ **7 participations** aux **Commissions Territorialisées d'Orientations** - CTO du territoire Est-Vernon où sont évoquées les situations orientées afin de statuer sur l'orientation vers un dispositif d'hébergement le plus adapté.

IMPAYES DE LOYERS

Le CCAS travaille de concert avec Mon Logement 27 pour intervenir auprès des locataires lorsqu'une dette locative s'est constituée et que la chargée de recouvrement rencontre des difficultés à parvenir à des solutions amiables ou à établir un contact. Le travailleur social élabore en lien avec l'intervenante sociale du bailleur un plan d'actions pour chaque situation afin d'éviter une entrée en procédure locative. → **1 réunion tous les 2 mois**

PREVENTION DES EXPULSIONS

Le travailleur social se présente en CCAPEX EST Vernon qui se tient à la DDTM des Andelys tous les 15 jours selon l'ordre du jour. Elle peut être saisie par le bailleur ou le locataire pour les aider à trouver une solution pour traiter l'impayé ou pour faciliter le relogement des locataires en grande difficulté. Elle est informée automatiquement à plusieurs stades de la procédure et notamment en cas de notification d'un commandement de payer par un huissier, dès que la dette dépasse une certaine somme.

→ **32 PARTICIPATIONS** au **Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives** – CCAPEX.

Il convient de partager les éléments d'informations connus sur le ou les situations présentées. A l'issue, des préconisations sont émises afin de prévenir le risque d'expulsion du locataire concerné. Si la

situation est connue, le travailleur social peut être amené à rencontrer le locataire afin de l'aider à suivre lesdites recommandations.

DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

Le dispositif DALO en France permet aux demandeurs d'un logement social, dans certaines situations précises, de voir leur demande reconnue comme prioritaire et ainsi se voir proposer une solution de logement digne dans les 6 mois.

10 DEMANDES DALO ont été pré-instruites par le travailleur social.

COMMISSION DE SURENDETTEMENT

Le travailleur social accueille et oriente les habitants en cas de difficultés pour rembourser ses dettes, vers la saisine de la commission de surendettement. Elle a pour mission de préserver les intérêts des particuliers et de leurs créanciers.

9 DOSSIERS de surendettement ont été pré-instruits par le travailleur social.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Les Andelysiens peuvent solliciter l'intervention du CCAS dans le cadre de l'état de dégradation de leur logement. Il convient alors de réaliser une visite à domicile afin de compléter une grille de signalement transmise au Comité Local d'Habitat Dégradé. A la suite, le CCAS participe au CLHD à Louviers. Cela permet de lancer éventuellement une procédure adaptée à la situation (habitat indigne, dégradé, péril ...) en lien avec le service urbanisme de la ville et la police municipale.

→ 7 signalements effectués auprès du CLHD



PERSONNES AGEES – PERSONNES HANDICAPEES

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES

Bilan de la démarche Interreg

C'est dans ce contexte que le CD27 a répondu à un appel à projets Européen ayant pour objectif de « Lutter contre l'isolement social des personnes âgées » qui a donné naissance à la Démarche Interreg.

En 2022, comme développé dans le rapport d'activité du CCAS de 2022, c'est plus de 65 séniors qui ont pu recevoir gracieusement le pack autonomie (tablette, système d'éclairage nocturne, visite)

En mars avait lieu le bilan de cette démarche, en présence des différents acteurs et financeurs européens. L'occasion également pour quelques andelysiens accompagnés de leur élue d'assister à cette journée.



Monalisa

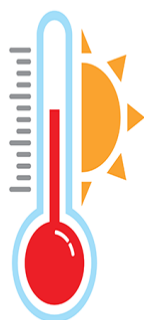
Depuis 2022, le CCAS est engagé dans la démarche Monalisa - MObilisation NAtionale contre L'Isolement des Agés. A ce titre, le CCAS a participé à plusieurs matinées d'échanges avec différents acteurs du territoire Eurois favorisant le partage d'expérience.



Le plan canicule

Un registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule. La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile, ...). Cette inscription est facultative.

→ **142 PERSONNES inscrites** dont **125 personnes âgées de 65 ans et +** et **8 personnes handicapées**.



Préparation en cas d'alerte orange été 2023 :

- 5 élus référents canicule se sont portés volontaires si besoin
- Un registre à jour avec identification des personnes les plus isolées (sans aidants et personnes à contacter).

Faits marquants 2023

Dans sa lutte contre l'isolement des personnes âgées et handicapées, le CCAS a travaillé sa collaboration avec l'association des Petits Frères des Pauvres afin qu'elle perçoive la nécessité d'intervenir sur notre territoire. Fin 2023, une coordinatrice a été recrutée.



1^{ère} action réalisée :

4 Andelysiens socialement fragilisés ont pu fêter Noël le 24 décembre lors d'un déjeuner dans un restaurant des Andelys avec l'équipe des petits frères des pauvres et des habitants d'autres villes.

Le signalement des situations complexes

Le CCAS signale toutes situations complexes au Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique– CLIC. Un Formulaire D'analyse Et D'orientation Des Situations - FAOS est un outil d'analyse et de liaison qui est mis à disposition de l'ensemble des professionnels de l'évaluation et de l'accompagnement des publics fragiles. → **7 FAOS ont été transmis au CLIC.**

PROJETS PREVENTION – SENSIBILISATION

Contrat Local de Santé Mentale – SNA

Le CCAS participe aux actions/conférences proposés par le CIAS service Santé – SNA par la mise en œuvre de son Contrat Local de Santé Mentale (CLS). Ce contrat a pour principal objectif de réduire les inégalités territoriales et sociales en la matière, en soutenant la coordination des actions engagées localement. L'enjeu est bien d'articuler le CLS avec les autres dispositifs existants.

C'est ici l'occasion pour l'équipe du CCAS de rencontrer les différents acteurs du territoire Eurois concernés par la santé, d'exposer et de confronter les différentes problématiques et d'exercer une veille documentaire nécessaire aux bonnes pratiques.

Les matins du bien-être

Dans la poursuite du forum santé qui s'était tenu en 2022, le CCAS et SNA Santé avec le soutien de la conférence des financeurs du Conseil Départemental de l'Eure ont co-construit un projet autour de 5 matinées du bien-être. 5 Thématiques prioritaires traitées de manière positive telle que la nutrition ou l'accompagnement au quotidien.

→ Pas plus de 5 participants par matinée. Ces ateliers n'ont pas mobilisé les seniors, bien que les personnes présentes aient été ravies.

Expérience immersive



Proposée par l'équipe du Pack Maintien à Dom de La Poste avec le soutien financier de la conférence des financeurs du conseil départementale de l'Eure, une expérience immersive à raison d'une fois par mois a été proposée à 6 seniors durant 8 mois – En revêtant les lunettes de réalité virtuelle, l'occasion de voyager autrement et d'échanger avec les participants autour de cette expérience unique !

Atelier nutrition

Une journée pour « manger équilibré à budget serré » proposée lors d'une action de prévention coconstruite avec la MSA, le Centre social municipal et le CCAS. Au programme : intervention d'une

nutritologue, atelier cuisine « soupes », déjeuner partagé et visite de la permaculture de l'association Sira Mundo des Andelys.



La semaine bleue

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.



Atelier cuisine animé par un chef cuisinier au restaurant la Chaîne d'Or

Ateliers collectifs « Aide-budget » MFS et RA
« Cybercriminalité et surendettement »

Table ronde « bien vieillir chez soi » avec la participation des Petits frères des pauvres, Wiimoov et Présence verte

Musicothérapie animée par une chanteuse professionnelle

Portes ouvertes salle de musculation de la commune

Atelier prévention des chutes sur la RA

EVENEMENTS ET FESTIVITES EN FAVEUR DES AINES DE LA VILLE

La journée des Aînés

→ **299 séniors** et 27 accompagnants ont participé à **la sortie Cabourg**

→ **19 séniors** et 6 accompagnants ont participé à **la séance cinéma** – pot de convivialité

Elus, jeunes de la mission locale et professionnels s'impliquent pour la réussite de ces journées.

→ **21 300 € de dépenses et 4784€ de recettes** (contribution à hauteur de 16€ par sénior). Le cinéma et le pot sont sans participation.



Le repas des Aînés



355 participants à « la Guinguette chez Colette »

22 demandes de navettes

Equipes mobilisées : 29 Salariés –
15 élus – 5 bénévoles

→ Coût estimatif global de
l'événement : **25611,33€**

dont 17364€ financés par le
CCAS et 8247€ d'heures
supplémentaires financés par la
ville.

FORMULAIRE DE SUGGESTION

REPAS DES AÎNÉS 2023

A remettre à la sortie

Remarques, idées, commentaires :

Excellente gânerie. Félicitations !

un grand merci à toute l'équipe

des bénévoles pour leur aide et leur

travail ainsi que leur compétence

Bonne nuit à eux

excellent repas. Merci par tant

Coordonnées :

FORMULAIRE DE SUGGESTION

REPAS DES AÎNÉS 2023

A remettre à la sortie

Remarques, idées, commentaires :

Personnellement je vous remercie très sincèrement

pour cette agréable journée, pour le bon repas

et je suis conscient pour le travail des bénévoles

qui ont mis toutes leurs forces et leur bonne volonté

pour penser à nous.

Nous sommes bien aux Andelys avec une belle municipalité.

Merci beaucoup.

Les colis gourmands

Chaque année, le CCAS offre des colis gourmands au seniors âgés de plus de 70 ans.

	2021	2022	2023
Nombre colis simples	401	430	430
Nombre colis doubles	303	330	330
Nombre total	704	760	760
Coût total	12 075 €	13639€	13 050€

→2 jours de distribution et 44 livraisons à domicile assurés par les élus.



→61 personnes sur 76 répondants aux questionnaires de satisfaction ont exprimé leur pleine satisfaction.

Faits marquants 2023

Cette année, après avoir comparé 3 prestataires, les membres du conseil d'administration ont choisi de retenir la société SGC avec qui le CCAS a déjà travaillé de nombreuses années.

Distribution de chocolats de Noël à l'Hôpital St Jacques



Distribution de 160 sachets de chocolats aux patients du Centre Hospitalier Saint Jacques des Andelys. L'occasion pour les élues présentes d'aller à la rencontre des résidents qui nous accueillent avec une grande gentillesse. Un moment d'échange et de convivialité qui termine bien l'année !



LA RESIDENCE AUTONOMIE

Le CCAS est propriétaire et gestionnaire de la résidence autonomie « les petits-prés » - rue Flavigny aux Andelys. La résidence dispose de 74 logements de type 1.

Elle a son propre rapport d'activité.

LA FORCE DU RESEAU PARTENARIAL

LES PERMANENCES SUR LA MAISON DE LA FAMILLE ET DES SOLIDARITES

Partenaires - Permanences physiques	Total
LE TRAIT D'UNION – Service de guidance et de Médiation Familiale	13
ACCA - Tests psychotechniques (permis)	78
CICAS Agirc-Arrco	
Services Tutélaire	
ATDE - Association Tutélaire	147
ATMPE - Association Tutélaire	
UDAF - Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure	24
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile	
ATA Service aux personnes - Gaillon	40
AUXY' Life 27 - SAAD Louviers	
Emploi	
CIBC - Centre interinstitutionnel de bilan de compétences	26
Armée de Terre	1
Points Relais Conseil - VAE	13
INITIATIVE EURE - Réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise	50
Germinal Normandie	18
Logement	
MON LOGEMENT 27 - Bailleur social	146
SNA OPRA - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire	39
Action exceptionnelle de rénovation des logements privés	
Protection de l'enfance	
MECS- Les Ricochets – Ass. Les Fontaines	7
Handicap - Inclusion	
IME Le Château - ADAPEI 27	3
Dispositif SLI - L'APEER	1
	603

En 2023,

→ **603 personnes** sont venues s'informer et/ou consulter dans le cadre des permanences des différents partenaires. Les agents d'accueil/France Services organisent les permanences et veillent à leur bon déroulement.

- ✓ Mon Logement 27 a plus que doublé la fréquentation de ses permanences passant de 146 personnes reçues contre 52 en 2022,
- ✓ Le dispositif Service Logement Inclusif de l'APEER s'est arrêté brutalement en début d'année par le départ du salarié non remplacé laissant plusieurs situations accompagnées sans solutions, ainsi que l'association AUXI'LIFE qui n'a pas donné suite par manque d'activité.

Faits marquants 2023

Suspension des réunions réseau solidarité : Animées par le CCAS, les réunions réseaux bien que l'occasion de se rencontrer entre partenaires, ne donnaient pas entière satisfaction à l'ensemble des acteurs. Il est prévu de reprendre des temps d'échanges, sous la forme d'un café des partenaires

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Tout au long de l'année, le CCAS rencontre les acteurs de la commune et également ceux du territoire. La situation géographique de la commune nécessite d'aller vers, de sortir hors les murs, à la rencontre des professionnels et bénévoles afin de partager les expériences, d'avoir une connaissance plus fine du maillage eurois, et de faire savoir les problématiques et besoins repérés. La diversité d'actions du CCAS est telle que les instances sont nombreuses, il faut prioriser certains domaines d'intervention : CISP, séminaire Monalisa, COPIL OPAH RU SNA, Conférence logement d'abord, France Numérique Ensemble, Contrat Local de Santé ; etc. Des rencontres régulières avec les professionnels de proximité ont également lieu pour évoquer les situations individuelles : la police municipale, les intervenants sociaux, les bailleurs, la maraude d'Accueil Services, l'Assistante sociale de gendarmerie, les structures associatives etc.

LES PERMANENCES MENSUELLES DANS LE CADRE DE MAISON FRANCE SERVICES

La mise en place de permanences mensuelles permet l'accès au droit. On y retrouve 11 partenaires nationaux suivants : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice.

Le CCAS s'appuie sur ces permanences et oriente les Andelysiens à la résolution de leurs difficultés, tout comme les agents France Services sollicitent les agents du CCAS notamment dans la pré instruction d'aide sociale et/ou d'aide financière. Cette transversalité est complémentaire et permet de sécuriser la personne accueillie et fluidifier les échanges dans une logique de parcours. Ainsi, au sein d'un même lieu, est assuré une prise en charge globale de proximité.